

Saint-Etienne de Mours



BULLETIN MUNICIPAL

N°24



Le mot du maire



Mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous

Voilà 2025 déjà, prenons-la avec enthousiasme afin de simplifier notre quotidien.

La protection et la prévention du risque d'inondation est une réalité sur notre commune comme sur l'ensemble du bassin du Célé. A ce jour, les crues torrentielles de l'Arcambe sont sous surveillance et maîtrisées pour les parties habitées.

Le ruisseau de l'Arcambe a été traité de manière à pouvoir s'étaler en préservant le lotissement Armand. Son lit a été remodelé pour lui laisser plus d'espace en respectant la continuité écologique.

La digue du lotissement Armand a été reconstruite pour résister aux crues. La nature a commencé à compléter le travail des hommes pour rétablir un environnement agréable.

Un réseau permanent de stations de surveillance du niveau des cours d'eau et de la pluviométrie sur leurs vallées a été mis en place. Il fait partie de l'application nationale VIGIECRUE. L'objectif de ce réseau de mesure est de donner l'alerte si les conditions de pluviométrie et de niveau s'approchent des valeurs à risque.

Le projet de réaménagement de la RN 122 a pris sa juste place, après des échanges riches, parfois passionnés entre tous et c'est bien l'aménagement du parcours existant qui est retenu.

La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne a lancé les études pour la réalisation de la zone d'activité de Laborie. Cette démarche ne pouvait pas démarrer avant la prise de position sur l'évolution de la RN 122, c'est enfin fait.

Le projet de reconstruction de la passerelle du moulin de Senergues est en bonne voie, j'espère que les travaux pourront commencer à l'automne.

Notre école a retrouvé une cantinière, qui prend soin avec passion de nos écoliers.

Au nom du conseil municipal, des employés communaux je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2025.

Bonne année 2025, je suis et je reste avec le conseil municipal à votre disposition.

Michel FEL



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 8h à 12h30

Mardi et jeudi : 8h à 12h30 et 13h30 à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h30 et 13h30 à 16h

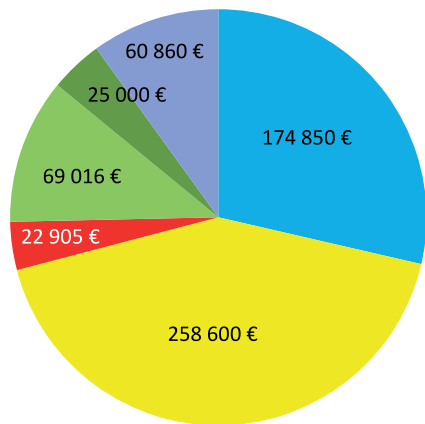
Tél. 04 71 49 04 03 - mairie-st-etienne@orange.fr

Vie municipale

BUDGET

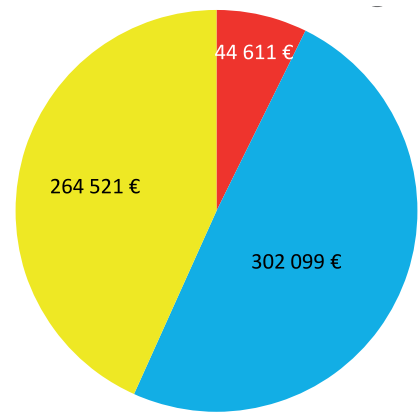
611 231 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges de fonctionnement
- Frais de personnel et charges sociales
- Charges financières (intérêts frais)
- Virement à la section investissement et amortissement
- Attribution de compensation comcom
- Autres charges de gestion

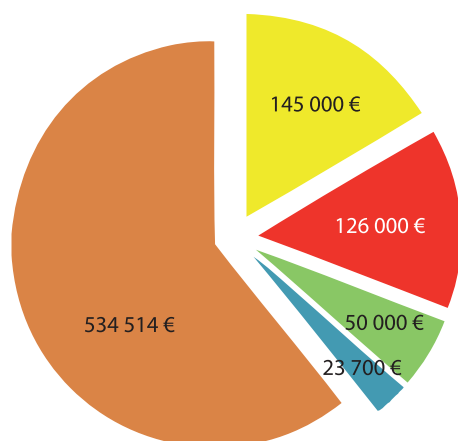
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotation de l'Etat

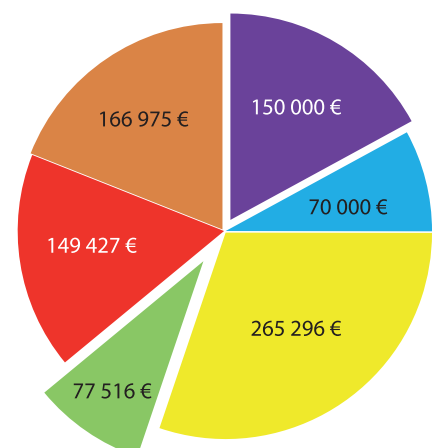
879 214 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Voirie réseau travaux divers
- Emprunts (remboursement capital)
- Acquisition Terrain études
- Dépenses imprévues
- Salle polyvalente ancienne école

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions participations
- Remboursement TVA
- Emprunt
- Virement section de fonctionnement amortissement
- Excédent de fonctionnement
- Solde section investissement

Vie municipale

RECENSEMENT DES HABITANTS DE SAINT-ÉTIENNE DE MAURS DE MI-JANVIER À MI-FÉVRIER 2025



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**

RÉAMÉNAGEMENT DU TRACÉ EXISTANT DE LA RN122



Communiqué de presse émanant de la Préfecture

Aurillac, le 29 novembre 2024

RN 122, projet de traverse de Maurs et Saint-Etienne-de Maurs : bilan de la concertation préalable et prochaines étapes

Dans le cadre du projet d'aménagement de la traverse de Maurs et de Saint-Etienne-de-Maurs, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place une phase de concertation préalable qui s'est terminée le 2 mai 2024.

Les services de l'État tiennent à saluer les élus du territoire et tous les habitants pour leur forte mobilisation lors de ces temps de dialogue :

- Une fréquentation continue des personnes sur le marché de Maurs les jeudi 4 et 18 avril 2024.
- Près de 300 personnes lors des réunions publiques du jeudi 4 avril à la salle des fêtes de Saint-Etienne-de-Maurs et du jeudi 18 avril 2024 à la salle des fêtes de Maurs.



- Environ 70 personnes ayant rédigé un avis dans les registres d'expression mis à disposition dans les mairies ainsi qu'une centaine d'avis transmis par mail.

Le bilan de la concertation est maintenant consultable sur le site internet de la DREAL :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/rn122-amelioration-de-la-traversee-du-secteur-de-a25687.html>

Par délibérations du 4 novembre 2024 et 21 novembre 2024, les conseils municipaux de Maurs et de Saint-Etienne-de-Maurs se sont prononcés en faveur du maintien et de l'aménagement du tracé existant de la RN 122 dans la traversée du secteur de Maurs et de Saint-Etienne-de-Maurs.

En conséquence de quoi la DREAL confirme le choix de la variante aménagement en place variante 1A.

Compte tenu de la mise en œuvre à compter de 1^{er} janvier 2025 de l'article de la loi 3 DS (loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale) relatif à la mise à disposition expérimentale des routes nationales aux Régions, la DREAL proposera à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, future maître d'ouvrage, de poursuivre les études par la réalisation d'un avant-projet et d'un projet en 2025 et 2026, en vue d'une réalisation des premiers aménagements dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2023-2027.

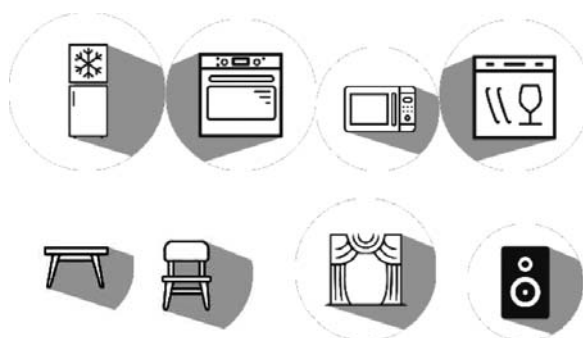
LOCATION SALLE DES FÊTES



Tarifs consultables en mairie
04 71 49 04 03

La nouvelle salle des fêtes de Saint-Etienne de Maurs conviendra parfaitement pour tous vos événements : fêtes familiales, séminaires, conférences, assemblées générales, etc...

Matériel disponible :



Nouvelle station d'épuration des eaux usées



Dans l'été les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées ont commencé à proximité de la station actuelle au Vallon.

Cette reconstruction était impérative car la structure de l'ancienne station était très dégradée du fait de son âge, plus de 50 ans de fonctionnement. La réparation ne permettait pas la continuité du fonctionnement sans engager des installations provisoires extrêmement coûteuses.

Ce nouvel équipement sera doté des techniques les plus récentes dans tous les domaines :

- Capacité hydraulique de traitement de 2 500 m³ d'eaux usées par jour.
- Capacité de traitement des pollutions des eaux usées pour 4500 habitants.
- Amélioration du dispositif de déshydrations des boues facilitant leur évacuation.
- Traitements complémentaires des eaux en sortie permettant leurs réutilisations sans restriction.
- Utilisation d'énergie photovoltaïque produite sur le site de la station d'épuration.
- Dispositif de secours permettant un fonctionnement continu même en cas de coupures de courant.
- Dispositif de supervision totale permettant de disposer à distance de toutes les informations sur son bon fonctionnement ainsi que des possibilités d'action à distance pour pallier aux éventuels défauts de fonctionnement.
- Ergonomie nouvelle pour améliorer les conditions de travail des opérateurs.

Ce nouvel équipement d'un montant estimé à 3 600 000 euros a été possible grâce à la participation de l'agence de l'eau Adour-Garonne, des services de l'État, du département à hauteur de 80 % et aussi avec le financement du SIVU Assainissement Mours-Saint Etienne de Mours à hauteur de 20 %.

Sa mise en service est prévue au deuxième semestre 2025.



Vie municipale

PROTECTION PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Notre commune est concernée par le risque inondation sur la Rance et sur l'Arcambe en particulier.

Pour protéger le lotissement Armand, des travaux ont été réalisés sur l'Arcambe en deux tranches.

Ces travaux sont complétés par la mise en place de stations de mesures des niveaux d'eau et de la pluviométrie sur les cours d'eau concernant notre environnement.

Ces stations sont intégrées dans le dispositif national de prévention des inondation VIGIE CRUE et leur rôle est de donner en permanence le niveau des cours d'eau et la pluviométrie en temps réel.

Les installations sont réalisées sur :

- le Moulègre à la Planche du Souq
- l'Anès à Saint-Julien de Toursac
- la Rance à la Chapelle du Pont
- la Ressègue à Martory
- le Célé à Saint-Constant
- l'Arcambe à Armand
- l'Arcambe sous Quézac



Le Célé à Saint-Constant



Le Moulègre à la planche du Souq



La Rance à la Chapelle du Pont

Renaturation visible depuis un an

2023

2024



Vie municipale

TRAVAUX ET VOIRIE

REPRISE DES CHEMINS

De La Rougie à Brocousse en passant par Ferrières.



POINT À TEMPS

Ces travaux ont été réservés aux voies communales qui demandaient à être traitées rapidement.

INTERVENTIONS TEMPÊTE DU 11/07/2024

Lors de cet événement, la commune remercie les agents municipaux, les élus disponibles et les volontaires qui ont fait un travail remarquable.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Pour préserver notre voirie, il est nécessaire de réaliser régulièrement des travaux d'élagage. Les propriétaires des secteurs concernés sont avertis avant toute intervention. Leur participation est toujours la bienvenue.

Il peut arriver que les employés interviennent tôt le matin. Merci pour votre tolérance.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie a été présidée par Monsieur le Maire assisté des membres du Conseil municipal et par deux représentants de la Gendarmerie Nationale. Quelques habitants de notre commune s'étaient déplacés. Une gerbe a été déposée en l'honneur des morts pour la France.

Vie municipale

COLIS DE NOËL



Des moments d'échange que les élus sont particulièrement heureux de partager avec nos anciens.

Cette année, 47 personnes seules, 11 foyers et 11 en maison de retraite ont pu bénéficier d'un colis.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Amélia, Louise, Céline ROSSIGNOL

née le 15 juin 2024 à Aurillac

Ambre RACINE

née le 17 octobre 2024 à Aurillac

Eliott, Anton BRAYAT

né le 24 octobre 2024 à Aurillac



MARIAGES

Fabrice Pierre Robert Antoine FANET, retraité
et **Nathalie Anne-Marie POULAIN**, artiste peintre,
le 22 juillet 2024 à St-Etienne-de-Maurs

Nathan Pierre Gabriel CRAPET, monteur vidéo
et **Anaëlle Marie BATTUT**, chargée de communication,
le 11 octobre 2024 à St-Etienne-de-Maurs



DÉGÈS

Monique Yvonne Andrée FULOP épouse GRDJIAN,
décédée le 17 janvier 2024 à Aurillac, à l'âge de 68 ans

Madeleine Marie Antoinette GOUZOU épouse THEODORE,
décédée le 25 janvier 2024 à Aurillac, à l'âge de 90 ans

Jean Pierre SALESSE,
décédé le 4 février 2024 à Aurillac, à l'âge de 77 ans

Emile Pierre MAZARGUIL,
décédé le 16 mars 2024 à St-Etienne-de-Maurs,
à l'âge de 91 ans

Simone Noémie ANGELERGUES veuve BERNARDIE,
décédée le 7 avril 2024 à Tulle, à l'âge de 94 ans

**Suzette Marcelle Catherine Pélagie Emilienne CARRIERE
veuve COSSON**,
décédée le 10 avril 2024 à Aurillac, à l'âge de 93 ans

René Angèle COUDERC veuve LOUBIERES,
décédée le 23 avril 2024 à Aurillac (Cantal), à l'âge de 88 ans

Martial, Roland DEYBER,
décédé le 7 octobre 2024 à Aurillac, à l'âge de 89 ans

Jean-Pierre CAUDIEUX,
décédé le 1^{er} décembre 2024 à St-Etienne-de-Maurs,
à l'âge de 73 ans

Marcelle Marie Jeanne HÉBRARD veuve ESCUROUX,
décédée le 1^{er} décembre 2024 à Aurillac, à l'âge de 81 ans

Vie scolaire

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

L'école fonctionne en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

TPS / PS / MS	GS / CP	CP / CE1	CE2 / CM1	CM1 / CM2
24 élèves	17 élèves	19 élèves	19 élèves	19 élèves
SAINT-ÉTIENNE DE MAURS			QUÉZAC	
60 élèves			38 élèves	
RPI				
98 élèves				

LES CLASSES ET LE PERSONNEL ÉCOLE DE SAINT-ETIENNE DE MAURS



Mme Belottini
(Adjointe, classe
des CP-CE1)



Mme Plane
(Adjointe, classe des TPS- PS-MS),
aidée par Mme Lavergne



Mme Roquier (Atsem),
et la directrice Mme Langlois
(Classe des GS-CP)



Mme Venuto (AESH)
effectue un service
de 15h dans
la classe de
Mme Langlois
et de 9h dans
la classe de
Mme Belottini



Une sortie scolaire se prépare



Mise en place des composteurs



Mme Cambon
(Assure la garderie
de 7h20 à 8h50)



Mme Tacheau
(Cuisinière)

GARDERIE ET RESTAURANT SCOLAIRE

A 12h, Mme Roquier, Mme Cambon sont affectées au réfectoire. Toutes les classes mangent au restaurant scolaire.

A 13h, Mme Cambon prend en charge les PS et MS à la sieste. Mme Roquier surveille les autres élèves.

Les menus du restaurant scolaire sont affichés sur la porte d'entrée de l'école et sont consultables sur le site de la commune :

<https://www.saint-etienne-de-maurs.fr/>

A Quézac la garderie et la cantine sont assurées par Mme Lavergne accompagnée par Mme Chautemps Nathalie pour la cantine.

16h15-18h20 Garderie du soir Mme Cambon

RASED : Mme Lusso est la psychologue scolaire et M. Florian Johany, Maître E, sont chargés de l'aide pédagogique pour les élèves qui ont des difficultés scolaires.

LES DEUX CLASSES DE QUÉZAC

Classe des CE2/CM1 : Mme Dalby, directrice / Classe des CM1/CM2 : Mme Picarrougne, adjointe

Vie scolaire

ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

ORGANISATION JOURNÉE ET SEMAINE D'ÉCOLE À 4 JOURS ST-ÉTIENNE DE MAURS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h20-8h50	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie
8h50-9h	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
9h-12h	Classe	Classe	-	Classe	Classe
12h-13h05	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie	-	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie
13h05-13h15	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
13h15-16h15	Classe	Classe	-	Classe	Classe
16h15-18h20	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie

ORGANISATION JOURNÉE ET SEMAINE D'ÉCOLE À 4 JOURS QUÉZAC

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h40	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie
8h40-8h50	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
8h50-12h15	Classe	Classe	-	Classe	Classe
12h15-13h25	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie	-	Cantine / Garderie	Cantine / Garderie
13h25-13h35	Temps d'accueil	Temps d'accueil	-	Temps d'accueil	Temps d'accueil
13h35-16h10	Classe	Classe	-	Classe	Classe
16h10-18h00	Garderie	Garderie	-	Garderie	Garderie

NAVETTE SAINT-ÉTIENNE DE MAURS / QUÉZAC

	DÉPART ST-ÉTIENNE DE MAURS	ARRIVÉE / DÉPART QUÉZAC	ARRIVÉE ST-ÉTIENNE DE MAURS
Matin	8 h 36	8 h 43	8 h 50
	DÉPART QUÉZAC	ARRIVÉE / DÉPART ST-ÉTIENNE DE MAURS	ARRIVÉE QUÉZAC
Après-midi	16 h 15	16 h 25	16 h 35

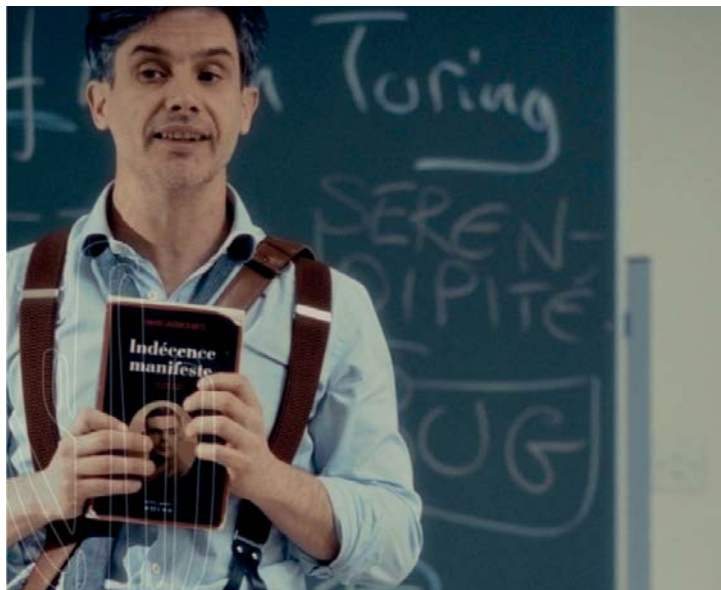
FÊTES DES ÉCOLES

Devant un public nombreux, les écoles du RPI ont proposé un joli spectacle sur le thème des Jeux Olympiques.



Vie culturelle

PROGRAMME 2025 CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE



VENDREDI 31 JANVIER // ST-MAMET LA SALVETAT

Cie Vladimir Steyaert PROF. TURING

Un nouveau professeur de mathématiques arrive en classe et se présente aux élèves. Il s'appelle Alan Turing :

« Savez-vous qui a vaincu Adolf Hitler ? Non, ce ne sont pas les Alliés. Ce sont les mathématiques ! ». S'ensuit le récit passionnant de la manière dont Turing et son équipe ont réussi à décrypter Enigma, le code secret des Nazis, en créant ce que certains considèrent comme le premier ordinateur. Tout en tentant de rendre compréhensible ses recherches aux élèves, notamment sur l'intelligence artificielle

à travers le Test de Turing qui permet de savoir si on a affaire à une machine ou à une personne humaine, ce nouveau professeur va leur montrer qu'il est plus facile de casser un code secret qu'un préjugé. Ce spectacle est proposé en journée en séances scolaires aux collégiens du territoire.

Mise en scène : Vladimir Steyaert
Avec : Yann Métivier

Réservation 04 71 49 33 30

GENRE	DURÉE	PUBLIC	LIEU	HORAIRE	TARIF
Théâtre	55 min	Tout public	Maison des services	20 h 30	6 €



DIMANCHE 23 FÉVRIER // LAROQUEBROU

Ensemble Irini Maria Nostra VOYAGE D'HIVER

Basé à Marseille, fondé en 2015 par Lila Hajosi, l'Ensemble Irini est spécialisé en musique ancienne sacrée d'Orient et d'Occident, entre Rome et Constantinople, et reconnu internationalement pour son exigence et ses propositions uniques, hors-normes et audacieuses, loin des codes habituels de la Musique Ancienne. Le programme présente des chants orthodoxes grecs, libanais, syriaques, chypriotes, des extraits du Livre Vermeil de Montserrat (XIVe siècle, Espagne), et des Laudes italiennes du XIIIe siècle. D'une rive et d'un son à l'autre de la "Mare No-

strum", l'Ensemble Irini (dont le nom signifie "la paix" en grec), invite à la découverte de la diversité et de la richesse musicale du culte marial en Méditerranée.

En partenariat avec l'Association Musica Formosa.

Sarah Lefeuvre : mezzo-soprano
Lauriane Le Prev : contralto
Julie Azoulay : contralto
Lila Hajosi : direction artistique

Réservation 04 71 46 05 11

GENRE	DURÉE	PUBLIC	LIEU	HORAIRE	TARIF
Musique vocale	60 min	Tout public	Eglise	15 h	6 € adulte 3 € moins de 12 ans



SAMEDI 5 AVRIL // MAURS

Najar & Grégory Jolivet & Bal O' Gadjó-Bal BAL TRAD DU PRINTEMPS

Le Bal, c'est là où se rencontrent les chansons à danser de Najar et la savante alchimie sonore de Grégory Jolivet, entre acoustique boisée et affluements électriques. On y découvre une sélection d'airs traditionnels réarrangés. Un bal revigorant !

Najar : Textes, Voix, Guitare, Banjo, Percussions
Grégory Jolivet : Vielle alto électrique, Voix

Dans son dernier album, le poids de la terre, Bal O'Gadjó renforce sa section chant avec des polyphonies, et nous embarque, empruntant des routes pour parler d'exil, de résistance ou de luttes intérieures.

Lucie Gibaux : Clarinette, chant
Lucile Magnan : Violoncelle, chant
Fabien Bucher : Guitare, chant
Paul Oliver : Violon, saz, chant
Samuel Wormon : Derbouka, dholola, daf, chant

Réservation 04 71 46 87 17

GENRE	PUBLIC	LIEU	HORAIRE	TARIF
Bal Trad'	Tout public	Salle Pierre Cabrespine	A partir de 19 h	10 €

Vie culturelle

SAMEDI 15 MARS // SALLE DES FÊTES DE SAINT-ETIENNE DE MAURS à 19h00

CONCERT LA GANELETTE



Cette soirée fait suite à un précédent concert qui avait eu lieu au Palais sur Vienne en mars 2022 où la Ganelette avait été invitée.

Concert en 3 parties :

1 - **L'ensemble orchestral du Palais sur Vienne (EOP)** interprétera des musiques de films de Disney.

2 - **La Ganelette** présentera un programme de musiques de films.

3 - **Pour clôturer les 2 orchestres interpréteront ensemble deux morceaux.**



VENDREDI 9 MAI // ÉGLISE DE SAINT-ETIENNE DE MAURS à 21h00

CONCERT PRÉSENTÉ PAR VIA LIGURE

La flutiste Elodie Friehe présentera des pièces classiques et contemporaines autour de quatre

flûtes :

- flûte en ut
- flûte baroque
- piccolo
- flûte alto en sol



Vie associative

VIA LIGURE

2024 fut une année qui en prépare une autre, telle est la remarque que l'on peut appliquer à l'association Via Ligure. Elle s'est déroulée autour des deux axes de l'association, à savoir : animer le chemin de Saint-Jacques de Compostelle depuis Conques jusqu'à Rocamadour et organiser la 8^e édition des "Musicales du Pays de Maurs".

Ce qui unit ces deux actions, c'est de faire vivre histoire, patrimoine, environnement et convivialité.

Du 8 au 13 mai 2024, la marche qui suit les pas de Sainte Flore (histoire) a entrepris le chemin en 6 étapes d'une moyenne de 23 km pour chacune, et réunit 30 marcheurs par jour dans une ambiance enthousiaste et joyeuse. Comme quoi la découverte de notre environnement n'est pas de tout repos mais elle s'impose très agréablement. Aussi, aux mêmes dates mais en 2025, la marche sera reconduite et cette fois depuis Rocamadour jusqu'à Conques.

La 8^e édition des "Musicales du Pays de Maurs" a vu l'organisation de quatre concerts avec différentes formations musicales. Deux chorales (du chant basque pour l'une et un voyage a cappella autour du bas-

sin méditerranéen pour l'autre). Un quatuor à cordes avec lequel le public a choisi le programme et un récital de piano à quatre mains allant du classique au jazz. Diversité et qualité étaient au rendez-vous ouvrant ainsi de bonnes envies pour 2025 qui verra une halte pour une soirée à l'église de Saint-Etienne de Maurs.

Aussi, persévérer dans nos actions demeure notre ligne de conduite et nous ne pouvons que vous dire à très vite soit pour marcher ou soit pour écouter, mais les deux sont possibles.



Vie associative

A.P.E.



Une fois de plus la rentrée des classes s'est vue animée par l'organisation de la traditionnelle foire à la châtaigne de Quézac. Cette année encore malgré un automne pluvieux, notre fête qui a eu lieu le 13 octobre a rencontré un franc succès sous un soleil radieux. Une trentaine de parents d'élèves a travaillé d'arrachepied pour faire de cette journée une réussite.

L'APE organise son quine qui aura lieu à la salle des fêtes de Maurs le samedi 8 février 2025. Nous espérons la participation d'un grand nombre de personnes, pour pouvoir continuer à offrir de beaux projets pour nos enfants proposés par les maîtresses. Le quine de début 2024 a rencontré un grand succès avec une salle des fêtes bien remplie.

Ce début d'année 2025 verra l'organisation d'un concours de belote à la salle des fêtes de St Etienne de Maurs, la date sera prochainement communiquée.

L'association chère à nos yeux est essentielle à la vie de l'école pour que nos institutrices puissent mener à bout leurs projets.

L'APE remercie chaleureusement M. Fel et M. Gimenez ainsi que tous les conseillers municipaux pour leurs participations à nos journées, leurs soutiens et leur générosité envers notre association ainsi que nos institutrices. Nous souhaitons encore une fois la bienvenue à Mme Dalby et Mme Picarougne, nos deux nouvelles institutrices de Quézac. Tout le corps enseignant fait un super travail pédagogique auprès de nos enfants.

Nous vous souhaitons une heureuse année 2025.

Présidents : CONSTENSOU Frédéric

Présidents-adjoint : OULIE Adon

Secrétaire : CARSAC Marie

Secrétaire adjoint : DELPUECH Arnaud

Trésorière : FERRIERES Audrey

Trésorier adjoint : MERLE Sébastien

L'AGE D'OR STÉPHANOIS

Dans le cadre de son programme l'Âge d'or stéphanois a proposé en 2024 à ses adhérents diverses manifestations :

- 7 février Festival des lanternes à Montauban
- 1^{er} mars Repas Stockfish à Saint-Julien de Piganiol
- Avril, journée découverte : Abbaye de Beaulieu et St-Antonin Nobleval
- 1^{er} mai et 6 octobre, 2 thés dansants
- Fin juin, 3 jours sur la côte Vermeille
- Septembre visite de Cahors
- Novembre, Accueil de la chorale Rythmes et chants basques
- 18 décembre : spectacle sur glace d'Ukraine au prisme d'Aurillac
- 21 décembre, repas de Noël

Tous les mercredis : Belote, tarot, jeux de société.

Contact : Denise RAVANEL 06 79 92 13 93, Mado Laurent 06 07 23 73 83



LE CTTM



Le CTTM (club tout terrain maurois) est présent maintenant depuis les années 90 sur la commune de Saint-Étienne de Maurs. À l'heure d'aujourd'hui, il s'agit uniquement d'enduro type franchissement, le club compte une vingtaine d'adhérents.

Chaque année, nous organisons quelques sorties. Une rando « duologie » en binôme sur invitation, la sortie annuelle 100 % de nuit entre membres du club, la sortie du club de jour, cette année à Cahors, et pour tout début 2025, nous allons organiser une spéciale banderolée sur prairie.

Tout au long de l'année nous travaillons avec l'ensemble des adhérents à l'entretien des chemins de la communauté de commune. Tout ceci agrémenté de convivialité et de rigolade avec un groupe formidable.

Vie associative

SUD CANTAL FOOT

SUD CANTAL FOOT EN ORDRE DE MARCHÉ

Avec deux équipes seniors, une équipe féminine, une équipe vétérans et chez les jeunes toutes les catégories sont représentées, de Baby foot à U18.

La saison s'annonce plutôt chargée pour les entraîneurs, éducateurs et dirigeants.

Lionel Lavigne est notre nouvel entraîneur et directeur sportif qui aura à cœur de faire progresser ses jeunes au niveau supérieur. La marche est haute, le maintien serait bienvenu. Raphaël Bruel encadre l'équipe 2 qui elle aussi découvre le niveau supérieur.



Équipe 1



Équipe 2

Les Sudettes entraînées par Romain Bourgade avec un mélange de joueuses débutantes ou expérimentées vont intégrer le championnat départemental.



Équipe Féminine

L'équipe Vétérans reprendra son championnat comme d'habitude en deuxième partie de saison.



Équipe Vétérans

Luc Lacipière et un bon nombre d'éducateurs mènent l'école de foot présente dans toutes les catégories.

Cette saison grâce à une entente entre Sud Cantal Foot et Cère et Rance, avec un intérêt réciproque nous avons pu maintenir une équipe U15 et U18. Les U15 sont gérés par Sud Cantal Foot avec les frères Gauthier et Thibaud Broussal.

Nous souhaitons un bon parcours à toutes ces équipes « FORZA SUD CANTAL FOOT ».

MANIFESTATIONS PRÉVUES :

- Vendredi 1 novembre Belote à St Santin.
- Samedi 30 novembre soirée choucroute à Mours.
- Vendredi 3 janvier Belote à Mours - dimanche 5 janvier quine à Mours.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Vous voulez améliorer et entretenir votre condition physique, prendre un peu de temps pour vous, découvrir vie associative et convivialité, venez rejoindre la GV Moursoise.

Cette association adhérente à la Fédération française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire vous propose deux séances de gymnastique et deux séances de gymnastique aquatique encadrées par deux animateurs diplômés.

Progresser à votre rythme grâce à des séances complètes pour travailler équilibre, coordination, tonus musculaire, souplesse et endurance.

Deux séances de gymnastique : le mardi de 9h30 à 10h30, le mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Etienne de Mours.

Deux séances de gymnastique en milieu aquatique : le lundi de 19h à 20h et le vendredi de 10h30 à 11h15 au Centre de la Châtaigneraie à Mours.

Nous vous invitons à une séance gratuite, renseignez-vous auprès de sa présidente : **GINETTE COURTIOL 04 71 46 79 26** ou sa secrétaire **MARIE CLAUDE GENTIL 04 71 46 72 66**.

Vie associative

SENTIER NATURE EN CHÂTAIGNERAIE

Les années se suivent et se ressemblent. En effet, depuis la fermeture du pont de Senergues en 2022, la fréquentation du sentier par les touristes et les locaux a beaucoup diminué. Ce sentier n'est plus reconnu parcours de randonnée bleue par la communauté de communes. Et pourtant l'association ne baisse pas les bras.

Un nouveau CA a été élu début 2024 lors de l'assemblée générale. Au printemps, tous les membres du CA et leurs conjoints ainsi que deux membres de l'association cyclotouriste de Mours se sont retrouvés à plusieurs reprises pour débroussailler, dégager et élarguer le sentier.

Nous avons continué à poser nos panneaux du mois d'avril au mois d'octobre.

Les bourses du 1^{er} mai et de novembre ont été un franc succès et les échanges de plantes, graines ou arbustes mais aussi de conseils ont été nombreux dans une ambiance fort sympathique. Pour l'année 2025 nous continuerons la pose de nos panneaux, les bourses d'échanges du 1^{er} mai et du 3^e weekend de novembre. Le nettoyage du sentier.

Nous envisageons d'organiser 3 randonnées : en juin au pays de Salers ; en avril-mai à puy-blanc et en septembre le puy de Wolf.

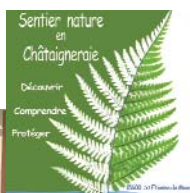
Pour faire vivre notre sentier nous voulons compléter la table de pique-nique de la croix de la darse par la pose de 1 ou 2 bancs sur ce circuit.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 7 février 2025 à 18h à la salle des associations de Saint-Étienne de Mours.

Nous avons besoin de nouvelles recrues. Nous vous attendons nombreux pour apporter votre aide à notre association.

En espérant que l'année 2025 sera porteuse de bonnes nouvelles concernant la réhabilitation du pont de Senergues, nous vous souhaitons une belle année 2025 à vous et vos proches et surtout de belles sorties sur le sentier car sachez-le un aller-retour au départ de la Croix de La Darse est toujours possible.

Contact : sentiersenergues@gmail.com



15^e PARALLÈLE



Très bonne année 2024 pour notre Association du 15^{ème} Parallèle.

Les membres de l'association ont porté haut les couleurs sur une cinquantaine de courses, autant locales que sur des plus prestigieuses !! Le groupe de marcheurs est lui aussi bien étoffé et toujours motivé... Notre trail, édition « Anniversaire » en 2024, avec les épreuves décalées au samedi après-midi, fût une belle réussite. Une participation record sur toutes les épreuves !! Le repas qui a suivi l'apéritif, animé d'une banda, sera une expérience renouvelée cette année. Nouveauté sur l'édition 2025, nous allons œuvrer de manière caritative : 2 euros de chaque inscription seront reversés à l'association ARSLA / lutte contre la maladie de Charcot

La réussite de notre manifestation est due au soutien apporté par tous les bénévoles, les particuliers, ainsi que les partenaires financiers.

Le but principal de notre association reste de réunir des personnes de tout âge autour d'une même passion, la course et la marche à pied en pleine nature.



Sortie Automnale 2024

Nos sorties marches sont programmées les lundi et mercredi soir. Les traileurs sont répartis en deux groupes, un le mercredi, l'autre pour les plus aguerris, les mardi et jeudi.

Pour tout renseignement, envoyez un message à notre adresse : 15emeparallele@gmail.com

ACCA SAINT-ETIENNE DE MAURS

Le nombre d'inscrits à l'association est en légère diminution pour la saison 2024-2025 avec 38 adhérents.

Le plan de chasse est de 25 chevreuils. 6 sangliers de prélevés.

En battue aux chevreuils plusieurs renards prélevés, suite à des dégâts faits au printemps. Plusieurs plaintes d'agriculteurs suite à d'importants dégâts de blaireaux...

Les dégâts aux cultures ne sont pas trop nombreux mais parfois importants et l'ACCA met à la disposition des agriculteurs un lot de piquets et de fils pour protéger les semences avec l'aide de quelques chasseurs disponibles.

Les rencontres sont facilitées par la qualité du local mis à disposition par la commune ; l'hygiène et la conservation du gibier sont gérées au mieux. Une saison qui se finira bien !



Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes et les bénévoles



Le Comité des fêtes a organisé la fête patronale le week-end des 3 et 4 août 2024. Cette année, les conscrits étaient nombreux, 15 au total, et tous se sont investis pour faire vivre cette fête. Le comité tient à les remercier pour leur présence et leur bonne humeur et espère vivement les retrouver l'année prochaine.

C'est sous un soleil radieux que la fête a débuté avec l'incontournable concours de pétanque organisé en partenariat avec la Petite Boule Maursoise, le samedi après-midi. Une quarantaine d'équipes ont pu profiter de ce bel après-midi d'été. La soirée s'est poursuivie avec le repas du comité, qui remporta encore cette année, un grand succès, et animé en musique par DJ Babar.

Le dimanche matin, les plus sportifs se sont donnés rendez-vous tôt pour participer à la randonnée pédestre, alors que, plus tard, les autres se rendaient à la messe avec les conscrits. Le tout a été suivi par le dépôt de la gerbe aux monuments aux morts ainsi qu'un apéritif offert par le comité. Un repas était proposé ensuite, pour reprendre des forces et patienter en attendant l'arrivée des caisses à savon.

Celles-ci étaient 12 à se présenter au départ, avec, cette année, des obstacles sur le parcours. Frissons garantis pour les pilotes, spectacle assuré pour les spectateurs !

Nous avons eu plaisir de recevoir des participants de l'année dernière avec de nouveaux bolides et de nouveaux concurrents prêts à en découvrir. Un grand merci aux équipes pour leur motivation et leur travail dans la création des caisses toujours plus travaillées ! On compte sur vous l'année prochaine.

Mathieu'O a su accompagner en musique l'ensemble des animations de cette journée du dimanche.

Le traditionnel repas du dimanche a remporté un vif succès, tout comme notre feu d'artifice, assuré cette année par Eveniums Concept, avec un budget proche de celui de l'année dernière. La fête fut belle et dura jusque tard dans la nuit.

Le Comité remercie vivement la municipalité, M. le maire Michel Fel et les employés communaux Gilbert et Antoine pour leur aide si précieuse ; le Conseil Départemental du Cantal, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne, les sponsors pour leur aide financière, les conscrits et l'ensemble des bénévoles pour leur temps avant, pendant, et après la fête. Sans eux, la fête n'existe pas et ne peut être réussie.

Si vous avez envie de participer à cette belle aventure ? Rejoignez-nous.

Fabienne Teulade Présidente 06 58 07 35 75

David Anjubault Trésorier / Carole Caumon Secrétaire

Mail : : cdfstetiennedemaurs@gmail.com



LA CONFRÉRIE DU TRIPOUX DE MAURS

L'association épicurienne « La confrérie du Tripoux de Mours » a été créée le 25 janvier 2023 lors de notre réunion plénière et constitutive. Elle a pour but de défendre le patrimoine culinaire, de défendre le principe des terroirs gastronomiques et de mettre en valeur leurs produits. Elle entend également inspirer à la retrouvaille festive et associative. Ce regroupement de consœurs et de confrères prône l'amitié, la convivialité, l'honneur et la solidarité tout en défendant nos terroirs et notre patrimoine.

La sauvegarde du patrimoine gastronomique est un élément important de la création de la confrérie du Tripoux de Mours. Elle assure à mieux faire connaître le terroir cantalien, le tripoux de Mours, les savoir-faire, les recettes traditionnelles.

Nous sommes animés de la même passion pour cette tradition culinaire de notre terroir, pour la défense de son authenticité en respectant les règles ancestrales de fabrication et pour perpétuer la convivialité de sa dégustation.

Nous avons décidé de promouvoir, en tout temps et en tous lieux, les acteurs participant à la création du Tripoux de Mours.



Il n'y a pas de plus belle manière d'honorer ces hommes et ces femmes qu'en dégustant leur production lors de retrouvailles festives. Il n'y a pas de meilleur moyen de sublimer l'ensemble de ces produits que le repas gastronomique.

Le repas gastronomique à la française a été inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2010. Ce repas gastronomique, que l'on a tous connu lors de grandes réunions familiales, célèbre en quatre service apéritif, entrée, viande ou poisson, fromage, dessert et digestif, la joie de partager des moments heureux autour d'une même table. Ce repas est toute la quintessence de l'art de vivre à la française.

Pour autant, il ne s'agit pas là uniquement de grande cuisine élitiste même si celle-ci y participe. Le grand principe du repas gastronomique c'est de réunir autour d'une table des personnes qui se connaissent ou non afin de célébrer la convivialité et de partager le bonheur de vivre ensemble.

La Confrérie a adopté une devise et des principes.

Devise : Tastaïre du Tripoux de Mours un jour, Tastaïre toujours.

Principes : notre vie de Tripoux de Mours est imprégnée.

Nos idées par Epicure sont guidées.

Vie pratique : numéros utiles

URGENCE



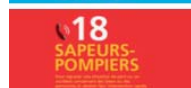
Numéro d'appel d'urgence européen



Police secours



Service d'Aide Médical Urgent



Pompiers



Violences femmes info



Appel d'Urgence Personnes sourdes et malentendantes



Centre anti-poison Lyon 04 72 11 69 11



Allô Enfance en danger : 119

SANTÉ ET SOLIDARITÉ



Centre hospitalier Henri Mondor
Aurillac
04 71 46 56 56



CMC
04 71 45 41 02



Maison de retraite
04 71 49 01 92



Pharmacie de garde : 17



Aides à domicile :
04 71 46 77 40



04 71 62 30 11

À SAINT-ETIENNE DE MAURS



Infirmière :
Maryline Cros 06 03 76 63 64



Psychomotricienne
Marion Campergue 06 73 80 65 65



Orthophoniste
Sandra Berti 04 71 47 40 29



Ostéopathe
Vincent Gueukmen 06 64 82 28 96



Réflexologue
Solange Loudière 06 87 51 12 19

À PROXIMITÉ



Médecins : 04 71 49 05 92



Pharmacie : 04 71 49 05 21



Ambulances, taxis AT2S/ Baissac
04 71 49 04 59



Infirmières
04 71 49 06 65
04 71 49 08 60



Sage-femme : 04 71 47 01 03



Pédicure/podologue : 06 75 34 88 20



Ostéopathe : 07 61 13 85 40



Kinés : 04 71 46 96 96



Dentistes
04 71 46 14 02 (Le Rouget)
04 71 46 75 00 (Marc Grimal Maurs)



PMI : 04 71 46 20 47

PRATIQUE



Mairie : 04 71 49 04 03
Ecole : 04 71 46 79 49



Communauté de communes
du pays de Maurs 04 71 46 77 08



L'eau dans ma commune
05 81 91 35 07



Enedis Service dépannage :
09 726 750 15



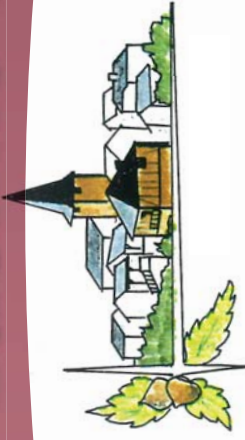
Paroisse : 04 71 49 01 84



Désormais deux défibrillateurs sont
disponibles à la mairie et au stade.
**Ils sont accessibles depuis
l'extérieur.**

Saint-Etienne de Mours

2025



JANVIER

MER	1	JOUR DE L'AN	1
JEU	2	Basile	
VEN	3	Geneviève	
SAM	4	Odilon	
D	5	Epiphanie	
LUN	6	Méline	2
MAR	7	Raymond	●
MER	8	Lucien	
JEU	9	Alix	
VEN	10	Guillaume	
SAM	11	Pauline	
D	12	Tatiana	
LUN	13	Yvette	○
MAR	14	Nina	
MER	15	Rémi	
JEU	16	Marcel	
VEN	17	Roseline	
SAM	18	Prisca	
D	19	Marius	
LUN	20	Sébastien	4
MAR	21	Agnès	●
MER	22	Vincent	
JEU	23	Barnard	
VEN	24	Fr. de Sales	
SAM	25	Conv. de Paul	
D	26	Paule	
LUN	27	Angèle	5
MAR	28	Th. d'Aquin	●
MER	29	Gildas	
JEU	30	Martine	
VEN	31	Marcelle	

FÉVRIER

SAM	1	Ella	
D	2	Présentation	
LUN	3	Blaise	6
MAR	4	Véronique	
MER	5	Agathe	●
JEU	6	Gaston	
VEN	7	Eugénie	
SAM	8	Jacqueline	
D	9	Apolline	
LUN	10	Arnaud	7
MAR	11	ND de Lourdes	
MER	12	Félix	○
JEU	13	Béatrice	
VEN	14	Valentin	
SAM	15	Claude	
D	16	Julienne	
LUN	17	Alexis	8
MAR	18	Bernadette	
MER	19	Gabin	
JEU	20	Aimée	●
VEN	21	Damien	
SAM	22	Isabelle	
D	23	Lazare	
LUN	24	Modeste	9
MAR	25	Roméo	
MER	26	Nestor	
JEU	27	Honorine	
VEN	28	Romain	●

MARS

SAM	1	Aubin	
D	2	Charles	
LUN	3	Guénolé	10
MAR	4	Mardi Gras	
MER	5	Cendres	●
JEU	6	Colette	
VEN	7	Félicité	
SAM	8	Jean	
D	9	Carême	
LUN	10	Vivien	11
MAR	11	Rosine	
MER	12	Justine	
JEU	13	Rodrigue	
VEN	14	Mathilde	○
SAM	15	Louise	
D	16	Bénédictine	
LUN	17	Patrice	12
MAR	18	Cyrille	
MER	19	Joseph	
JEU	20	PRINTEMPS	
VEN	21	Clémence	
SAM	22	Léa	●
D	23	Victorien	
LUN	24	Catherine	13
MAR	25	Annonciation	
MER	26	Larissa	
JEU	27	Mi-Carême	
VEN	28	Gontran	
SAM	29	Gwladys	●
D	30	Amédée +1h	
LUN	31	Benjamin	14

AVRIL

MAR	1	Hugues	
MER	2	Sandrine	
JEU	3	Richard	
VEN	4	Isidore	
SAM	5	Irène	●
D	6	Marcellin	
LUN	7	Jean-Baptiste	15
MAR	8	Julie	
MER	9	Gautier	
JEU	10	Fulbert	
VEN	11	Stanislas	
SAM	12	Jules	
D	13	Rameaux	○
LUN	14	Maxime	16
MAR	15	Paterne	
MER	16	Benoît-Joseph	
JEU	17	Ancet	
VEN	18	Parfait	
SAM	19	Emma	21
D	20	PÂQUES	
LUN	21	Lundi de Pâques	○ 17
MAR	22	Alexandre	
MER	23	Georges	
JEU	24	Fidèle	
VEN	25	Marc	
SAM	26	Alida	
D	27	Zita	●
LUN	28	Valérie	18
MAR	29	Catherine	
MER	30	Robert	

MAI

JEU	1	FÊTE DU TRAVAIL	
VEN	2	Boris	
SAM	3	Philippe	
D	4	Sylvain	●
LUN	5	Judith	19
MAR	6	Prudence	
MER	7	Gisèle	
JEU	8	VICTOIRE 1945	
VEN	9	Pacôme	
SAM	10	Solange	
D	11	Estelle	
LUN	12	Achille	○ 20
MAR	13	Robande	
MER	14	Matthias	
JEU	15	Denise	
VEN	16	Honoré	
SAM	17	Pascal	
D	18	Eric	
LUN	19	Yves	21
MAR	20	Bernardin	●
MER	21	Constantin	
JEU	22	Emile	
VEN	23	Didier	
SAM	24	Donatien	
D	25	FÊTE DES MÈRES	
LUN	26	Bérenger	22
MAR	27	Augustin	●
MER	28	Germain	
JEU	29	ASCENSION	
VEN	30	Ferdinand	
SAM	31	Visitation	

JUIN

D	1	Justin	
LUN	2	Blandine	23
MAR	3	Kévin	●
MER	4	Clotilde	
JEU	5	Igor	
VEN	6	Norbert	
SAM	7	Gilbert	
D	8	PENTECÔTE	
LUN	9	Lundi de Pentecôte	24
MAR	10	Landry	
MER	11	Barnabé	○
JEU	12	Guy	
VEN	13	Antoine	
SAM	14	Elisée	
D	15	FÊTE DES PÈRES	
LUN	16	Régis	25
MAR	17	Hervé	
MER	18	Léonce	●
JEU	19	Romuald	
VEN	20	Silvère	
SAM	21	ÉTÉ	
D	22	Alban	
LUN	23	Audrey	26
MAR	24	Jean-Baptiste	
MER	25	Prosper	●
JEU	26	Anthelme	
VEN	27	Fernand	
SAM	28	Irénée	
D	29	Paul	
LUN	30	Martial	27

Saint-Etienne de Maurrs

2025



JUILLET

MAR 1	Thierry	
MER 2	Martinien	●
JEU 3	Thomas	
VEN 4	Florent	
SAM 5	Antoine	
D 6	Mariette	
LUN 7	Raoul	28
MAR 8	Thibault	
MER 9	Amandine	
JEU 10	Ulrich	○
VEN 11	Benoît	
SAM 12	Olivier	
D 13	Henri, Joël	
LUN 14	FÊTE NATIONALE	29
MAR 15	Donald	
MER 16	ND Mt Carmel	
JEU 17	Charlotte	
VEN 18	Frédéric	●
SAM 19	Arsène	
D 20	Marina	
LUN 21	Victor	30
MAR 22	Marie Madeleine	
MER 23	Brighte	
JEU 24	Christine	●
VEN 25	Jacques	
SAM 26	Anne, Joachim	
D 27	Nathalie	
LUN 28	Sanson	31
MAR 29	Marthe	
MER 30	Juliette	
JEU 31	Ignace de L.	

AOÛT

VEN 1	Alphonse	●
SAM 2	Julien Eymard	
D 3	Lydie	
LUN 4	J-M Vianney	32
MAR 5	Abel	
MER 6	Transfiguration	
JEU 7	Gaétan	
VEN 8	Dominique	
SAM 9	Amour	○
D 10	Laurent	
LUN 11	Claire	33
MAR 12	Clarisse	
MER 13	Hippolyte	
JEU 14	Evard	
VEN 15	ASSOMPTION	
SAM 16	Aimel	●
D 17	Hyacinthe	
LUN 18	Hélène	34
MAR 19	Jean Eudes	
MER 20	Bernard	
JEU 21	Christophe	
VEN 22	Fabrice	
SAM 23	Rose de Lima	●
D 24	Barthélémy	
LUN 25	Louis	35
MAR 26	Natacha	
MER 27	Monique	
JEU 28	Augustin	
VEN 29	Sabine	
SAM 30	Fiacre	
D 31	Aristide	●

SEPTEMBRE

LUN 1	Gilles	36
MAR 2	Ingrid	
MER 3	Grégoire	
JEU 4	Rosalie	
VEN 5	Raïssa	
SAM 6	Bertrand	
D 7	Reine	○
LUN 8	Nativité	37
MAR 9	Alain	
MER 10	Inès	
JEU 11	Adelphé	
VEN 12	Apollinaire	
SAM 13	Aimé	
D 14	Cyprien	●
LUN 15	Roland	38
MAR 16	Edith	
MER 17	Renaud	
JEU 18	Nadège	
VEN 19	Emilie	
SAM 20	Davy	
D 21	Mathieu	●
LUN 22	AUTOMNE	39
MAR 23	Constant	
MER 24	Thécle	
JEU 25	Hermann	
VEN 26	Côme et Damien	
SAM 27	Vincent de Paul	
D 28	Venceslas	
LUN 29	Michel	40
MAR 30	Jérôme	●

OCTOBRE

MER 1	Ste Thérèse de l'enfant Jésus	
JEU 2	Léger	
VEN 3	Gérard	
SAM 4	F. d'Assise	
D 5	Fleur	
LUN 6	Bruno	41
MAR 7	Serge	○
MER 8	Pélagie	
JEU 9	Denis	
VEN 10	Ghislain	
SAM 11	Firmin	
D 12	Wilfried	●
LUN 13	Géraud	42
MAR 14	Juste	
MER 15	Thérèse d'Avila	
JEU 16	Edwige	
VEN 17	Baudoin	
SAM 18	Luc	
D 19	René	
LUN 20	Adeline	43
MAR 21	Céline	●
MER 22	Eulodie	
JEU 23	Jean de Capistran	
VEN 24	Florentin	
SAM 25	Cépin	
D 26	Dimitri	44
LUN 27	Emeline	
MAR 28	Jude	●
MER 29	Narcisse	
JEU 30	Bienvenue	
VEN 31	Quentin	

NOVEMBRE

SAM 1	TOUSSAINT	
D 2	Défunts	
LUN 3	Hubert	45
MAR 4	Charles	
MER 5	Sylvie	○
JEU 6	Bertille	
VEN 7	Carine	
SAM 8	Geoffroy	
D 9	Théodore	
LUN 10	Leon	46
MAR 11	ARMISTICE 1918	
MER 12	Christian	●
JEU 13	Brice	
VEN 14	Sidoine	
SAM 15	Albert	
D 16	Marguerite	
LUN 17	Elisabeth	47
MAR 18	Aude	
MER 19	Tanguy	
JEU 20	Edmond	●
VEN 21	Dimitri	
SAM 22	Cécile	
D 23	Clément	
LUN 24	Flora	48
MAR 25	Catherine	
MER 26	Delphine	
JEU 27	Séverin	●
VEN 28	Jacques	
SAM 29	Saturnin	
D 30	André	

DÉCEMBRE

LUN 1	Florence	49
MAR 2	Viviane	
MER 3	F. Xavier	
JEU 4	Barbara	
VEN 5	Gérald	○
SAM 6	Nicolas	
D 7	Ambroise	
LUN 8	Thibaud	50
MAR 9	Léocadie	
MER 10	Romarc	
JEU 11	Daniel	●
VEN 12	Chantal	
SAM 13	Lucie	
D 14	Odile	
LUN 15	Niron	51
MAR 16	Alice	
MER 17	Gaël	
JEU 18	Gatien	
VEN 19	Urban	
SAM 20	Théophile	●
D 21	HIVER	
LUN 22	Françoise-Xaviere	52
MAR 23	Armand	
MER 24	Adèle	
JEU 25	NOËL	
VEN 26	Etienne	
SAM 27	Jean	●
D 28	Sainte-Famille	
LUN 29	David	1
MAR 30	Roger	
MER 31	Sylvestre	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.